L'OUSTAL MAISON DÉPARTEMENTALE DE L'HABITAT

ATD24

L'ATD 24 (Agence Technique Départementale) est un établissement public administratif (EPA) créé en 1983 par le Conseil départemental de la Dordogne et l'Union des Maires afin d'assister les élus et l es agents des collectivités de Dordogne dans leurs missions.

L'objectif : leur fournir des outils performants et à coût optimisé pour les aider à gérer et développer leur territoire.

Le fonctionnement de l'ATD est fondé sur un principe de mutualisation et de solidarité département ale. Le montant de la cotisation est en effet basé sur le nombre d'habitants de la collectivité. Quelle que soit sa taille, chaque collectivité adhérente a ainsi accès à un pack gratuit d'outils et de services .

- > Conseils, études de faisabilité en bâtiments, aménagements publics et voirie
- > Conseils, réponses et rédaction d'actes juridique simples)

L'adhérent peut ensuite compléter ce pack avec des services supplémentaires sur la base de conve ntions spécifiques dans les domaines de l'Administration numérique, de la Cartographie Numérique , du RGPD, de l'Assainissement collectif ...

- > Construction & rénovation de bâtiments publics
- > Aménagement paysager & urbanisme
- > Efficacité énergétique & aménagement durable
- > Rénovation thermique
- > Voirie & ouvrages d'art
- > Assistance Technique à Maîtrise d'Ouvrage
- > Plateformes de services
- > Administration numérique
- > Sécurité juridique
- > Cartographie numérique
- > Droits des sols & Adressage
- > Gestion Électronique de Courrier
 - -

- > Outils collaboratifs& bureau virtuel
- > Cvbersécurité
- > Assainissement collectif : réhabilitation des insta

